



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
tenue 2 mars 2011, à 19 h
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

On manque pas de fronts !

PRÉSENCES

Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président
Dominique Daigneault, secrétaire générale
Véronique De Sève, 1^{re} vice-présidente
Francis Lagacé, 2^e vice-président

Conseil syndical

Flavie Achard, éducation
Lisa Courtemanche, solidarité internationale
Louis-Carlo Cantave, immigration et rel. ethnoculturelles
Jean-Hugues Bastien, droit au travail
Linda Boisclair, condition féminine
Alain Ouimet, CASS
Donald Picotte, LGBT
Anick Ferland, jeunes

Gaétan Châteauneuf et Dominique Daigneault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Le président, Gaétan Châteauneuf, débute par une minute de silence observée à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

L'assemblée débute par la diffusion de la capsule *C'est une question de choix – pour un budget équitable* produite pour sensibiliser l'ensemble de la population à participer à la manifestation nationale du 12 mars. Bien sûr, le président du conseil central a insisté sur la nécessaire participation massive à cette manif puisqu'il s'agit d'un moment privilégié pour lancer un message clair au gouvernement du Québec.

Le président rappelle que cette assemblée est celle qui précède la Journée internationale des femmes qui a pour thème *Toujours en action pour le respect de nos droits*. Il profite de l'occasion pour saluer le travail fait par le comité de la condition féminine. Plus tard dans la soirée, les actions seront dévoilées.

Gaétan Châteauneuf parle brièvement du Forum social mondial, qui se tenait à Dakar, au Sénégal, auquel il a participé. Dix personnes de la CSN étaient présentes à ce Forum, dont deux délégué-es du conseil central, Lisa Courtemanche du comité solidarité internationale et Gaétan Châteauneuf. Malgré

les problèmes logistiques, l'expérience a été plus qu'intéressante. Découvrir la réalité de l'Afrique a été un acquis important. Les échanges ont été nombreux et enrichissants. Il y a même des pourparlers afin que le prochain Forum social mondial se tienne à Montréal, en 2013. Si le temps le permet, il y aura, au cours de la soirée, un point spécifique sur le Forum mondial social avec une présentation multimédia.

Le président soulève l'arrivée de François Legault dans l'arène politique avec son programme de droite.

Il y a quand même eu des événements heureux en février, comme par exemple, la création de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM) qui est le résultat de la fusion entre la Fédération de la métallurgie et la FTPF. Cette fusion permettra d'affronter les défis de demain et de récupérer de nouveaux emplois avec un rapport de force supplémentaire.

Il a aussi fait état de la tenue d'une manifestation devant l'Agence de la santé et des services sociaux le 29 mars concernant les compressions dans la santé.

Dans quelques semaines aura lieu le congrès de la CSN. Lors de l'assemblée d'avril, qui se tiendra exceptionnellement, le deuxième mercredi du mois, soit le 13 plutôt que le 6, nous recevrons l'exécutif de la CSN qui sera en tournée précongrès. D'ailleurs, lors du conseil confédéral, les 9, 10 et 11 mars, nous connaissons les intentions des membres de l'exécutif.

Conflits : Gaétan Châteauneuf rappelle que le cimetière Le repos Saint-François d'Assise arrive à son cinquième mois de lock-out et en profite pour rappeler à l'assemblée l'importance de la campagne du 25 \$ qui fait souvent la différence. Il souligne également que malgré l'adoption des recommandations du médiateur, le syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal est encore en conflit, puisqu'il reste le protocole de retour au travail à négocier. Nous en discuterons plus longuement au point conflit.

En terminant, le président confirme à l'assemblée que le réseau de solidarité sera lancé officiellement, lors d'un 5 à 7, le 16 mars.

Bonne assemblée !

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dominique Daigneault fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD

Gaétan Châteauneuf salue la présence de Jacqueline Bernier, déléguée officielle du STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN) qui est présente dans la salle.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Dominique Daigneault fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand-Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 février 2011
6. Admission des visiteuses et visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
9. Conflits
10. Question de privilège : déportation de Dany Villanueva
11. 8 mars : Journée internationale des femmes
12. Forum social mondial
13. 35^e anniversaire de CISO
14. Divers
15. Levée de l'assemblée

**Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé par Alain Favreau**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 FÉVRIER 2011

**Il est proposé par Louis Carlo Cantave
Appuyé par Simon Beaulieu**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 février 2011, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

**Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé par Linda Boisclair**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Il n'y a pas de présentation des syndicats à affilier.

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente les nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Donald Picotte**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

ST du CSSS de Laval (CSN)
ST du CSSS de Laval (CSN)

Marco Dupuis AGS
Marjolaine Aubé AGO

STT du FRSQ (CSN)

Hélène Auger AGO

ADOPTÉ

9. CONFLIT

Gaétan Châteauneuf apporte des précisions sur les derniers événements survenus dans le dossier du Journal de Montréal. Précisons aussi que Claudette Carbonneau sera à l'émission *Tout le monde en parle*, ce dimanche pour faire une mise au point.

Le samedi 26 février, il y a eu une assemblée générale au cours de laquelle les membres du STIJM étaient invités à se prononcer sur les recommandations du médiateur, Jean Poirier, et elles ont été acceptées à 64,1 %. En octobre dernier, l'assemblée avait rejeté à 89,3 % les offres qui contenaient une clause de non-concurrence, la fermeture de Rue Frontenac et le retour au travail pour 49 personnes seulement. Fort de ce mandat, le comité de négociation est retourné rencontrer le médiateur et la négociation a été relancée. Beaucoup de travail a

été fait entre les parties mais le médiateur et le comité de négociation estimaient avoir atteint la limite et ne voyaient pas comment aller chercher davantage.

Quelques éléments de la recommandation du médiateur : ajout de 13 postes à la dernière offre, pour en conserver 62, clause de non-concurrence abolie, Rue Frontenac peut poursuivre ses activités et avoir du financement, les 20 M\$ pour primes de séparation sont restés sur la table. C'est loin d'être un bon règlement mais compte tenu de la conjoncture le comité de négociation est certain d'avoir été chercher le maximum. Une minorité de membres mécontents font porter le blâme à la CSN et en particulier à sa présidente quant aux résultats de la négociation. Même s'il s'agit d'une minorité, c'est le message qui a été relayé par les médias. Il faut dire qu'à la fin de l'assemblée, le résultat du vote a été su par les médias avant même que les membres du STIJM ne le connaissent, ce qui a contribué à jeter de l'huile sur le feu. Cette erreur a été admise devant l'assemblée.

Il faut rappeler qu'il y a eu beaucoup d'énergie investie dans ce dossier dès le début du conflit et que le syndicat, la fédération, le conseil central et la CSN ont travaillé dans le même sens. Gaétan Châteauneuf procède à un bref rappel de quelques-uns des moyens. Au tout début du lock-out, Claudette Carbonneau avait écrit à tous les partenaires sociaux et autres pour leur demander de ne plus accorder d'entrevues au *Journal de Montréal*. En plus des multiples actions de mobilisation de divers ordres, plusieurs pétitions ont été initiées, il y a eu une campagne publicitaire, la campagne pour demander des modifications aux dispositions à la loi anti-briseurs de grève. En octobre, la campagne de boycottage a été mise en branle, il y a eu des visites dans les syndicats, des visites aux ministres et la tournée des assemblées. Malgré tous ces efforts, le nombre de lecteurs ne diminuait pas de façon significative, entre autres, à cause de la distribution agressive de copies gratuites. Il ne faut pas oublier que Pierre Karl Péladeau est le principal coupable dans toute cette histoire. De plus, certains événements sont venus compliquer la situation tout au long de la négociation, notamment lorsque le jugement de la commissaire du travail, Myriam Bédard, dans le dossier du Journal de Québec, a été cassé.

En attendant, il reste toujours le protocole de retour au travail à négocier et le STIJM pourra compter sur notre solidarité indéfectible jusqu'à la fin.

**Il est proposé par Richard Gagnon
appuyé par Alain Ouimet**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN réitère son appui à la lutte du STIJM ainsi qu'à celle visant la modernisation de la loi anti-briseurs de grève.

ADOPTÉ

10. QUESTION DE PRIVILEGE : DEPORTATION DE DANY VILLANUEVA

Alexandre Popovic, de la CRAP, nous présente la question de privilège. Il nous rappelle que Dany Villanueva est arrivé au Québec en 1998, à l'âge de 12 ans, qu'il a suivi ses parents provenant du Honduras, victimes de persécution politique. En avril 2006, il est trouvé coupable d'avoir volé une chaîne et a fait onze mois de prison à la suite de ce vol et a subi sa peine. Selon Alexandre Popovic, cette tentative d'expulsion de Dany Villanueva est une conséquence directe de l'assassinat de son frère, Fredy Villanueva, en août 2008. On se souviendra qu'une enquête publique avait été instruite en juillet 2009 sur toute cette affaire. Le comité de soutien de Dany Villanueva invite les syndicats et leurs membres à signer la pétition, et ce, jusqu'au 15 mars, afin d'influer sur la décision de faire déporter monsieur Villanueva.

Attendu la procédure de déportation vers le Honduras entreprise par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à l'encontre de Dany Villanueva;

attendu que cette procédure a été mise en branle au moment du déroulement de l'enquête publique pour faire la lumière sur les circonstances du décès de Fredy Villanueva, le jeune frère de Dany Villanueva, en août 2008;

attendu que cette procédure survient quatre années après la condamnation évoquée par l'ASFC, condamnation dont la peine a été purgée;

attendu que cette procédure contrevient aux principes des droits de la personne en imposant une seconde peine pour le même délit du simple fait que Dany Villanueva n'a pas la citoyenneté canadienne, ce qui va à l'encontre du principe d'égalité devant la loi;

attendu que Dany Villanueva n'avait que 12 ans lorsqu'il a suivi ses parents qui ont fui le Honduras pour le Canada;

attendu que le Conseil central du Montréal métropolitain est intervenu auprès du ministre fédéral de la Sécurité publique, Vic Toews, afin de faire arrêter la procédure de déportation contre Dany Villanueva.

**Il est proposé par Louis Carlo Cantave
appuyé par Francis Breton**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés ainsi que les délégué-es réunis en assemblée générale à signer la pétition contre la déportation de Dany Villanueva d'ici au 15 mars 2011.

ADOPTÉ

11. 8 Mars : JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES

En premier lieu, Véronique De Sève invite les syndicats à répondre à l'appel du Collectif 8 mars à participer au « lunch-in » sur l'heure du dîner le 8 mars au complexe Desjardins, afin de dénoncer la taxe santé incluse dans le budget provincial du ministre Bachand. Le Collectif 8 mars réunit l'intersyndicale des femmes, la FFQ, la CSN et la FTQ.

Véronique a enchaîné en présentant une vidéo produite par Sandrine Linchy pour faire état de la troisième rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes, qui s'est tenue en République démocratique du Congo, en octobre 2010.

**Il est proposé par Monique Hachey
appuyé par Mona Edma**

De recevoir le rapport fait par Véronique De Sève .

ADOPTÉ

12. FORUM SOCIAL MONDIAL

Lisa Courtemanche, responsable du comité solidarité internationale se joint à Dominique Daigneault et Gaétan Châteauneuf afin de partager avec l'assemblée générale leur expérience du Forum social mondial qui se tenait à Dakar, du 6 au 11 février 2011.

Lisa Courtemanche décrit l'extraordinaire expérience qu'elle a vécue lors du Forum social mondial. Elle a été impressionnée par les grandes délégations de femmes africaines qui ont participé à ce forum. Pour sa part, Gaétan Châteauneuf explique que contrairement à d'autres FSM, plusieurs ateliers se sont tenus en français. Pour de nombreux Africains, leur participation au FSM a nécessité un voyage d'un mois, ces présences étaient précieuses. Bien sûr, les réalités qui se vivent au Sénégal sont fort différentes d'ici; entre autres, l'accès à l'éducation est très restreint, l'économie informelle est omniprésente, on assiste aussi à un grave problème de mendicité chez les enfants. À la suite de ces témoignages Dominique Daigneault commente le diaporama qu'elle présente.

**Il est proposé par Roger Davidson
appuyé par Mona Edma**

De recevoir le rapport

ADOPTÉ

13. 35^E ANNIVERSAIRE DE CISO

Afin de souligner le 35^e anniversaire du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), l'assemblée générale recevait sa coordonnatrice, Michèle Asselin. Madame Asselin a estimé important de souligner la contribution de Michel Chartrand qui organisait une grande conférence internationale réunissant plus de 600 personnes en 1975. La tenue de cette conférence a mené à la mise sur pied du CISO. La mission principale du CISO, a insisté madame Asselin, est la sensibilisation à la solidarité internationale. Cela notamment par le biais de stages dans des pays d'autres continents, entre autres en Colombie, où le sort réservé aux syndicalistes est plus qu'inquiétant. Parmi les enjeux traités au CISO : la délocalisation des emplois, les zones franches (comme les maquiladoras au Mexique), la sous-traitance, la responsabilisation sociale des entreprises, la « walmartisation » des entreprises, etc. Le CISO organise aussi des projets de coopération internationale, notamment pour aider à la reconstruction d'Haïti, à la suite du séisme du 12 janvier 2010. Au cours des prochaines années, le CISO veut se pencher sur l'importante question des travailleurs de l'économie informelle qui ne bénéficient d'aucune protection sociale. Partout sur la planète, c'est 1,8 milliard de personnes qui sont touchées par ce phénomène. Madame Asselin invite les syndicats à devenir membre du CISO.

Attendu les liens historiques qui unissent le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN et le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) depuis sa fondation en 1975;

attendu que, depuis toutes ces années, le travail effectué par le CISO contribue à ancrer la dimension internationale de la solidarité dans le mouvement syndical et populaire tout en répondant aux demandes d'appui aux luttes que mènent ses partenaires du Sud;

attendu que le CISO est aujourd'hui un lieu essentiel de convergence de l'action syndicale québécoise en matière de solidarité internationale.

**Il est proposé par André Vincent
appuyé par Pierre Fontaine**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN souligne le 35^e anniversaire de CISO et invite ses syndicats affiliés à en devenir membre.

ADOPTÉ

Dominique Daigneault conclut en invitant les membres à participer à la représentation spéciale des *Monologues de la maquila*, le vendredi 4 mars à 10 heures qui aura lieu lors de la célébration du 35^e anniversaire de CISO.

14. DIVERS

Dominique Daigneault transmet à l'assemblée les points d'information suivants :

- Alliance sociale : *Un budget équitable – une question de choix* + tract + tabloïd main rouge. Manifestation 12 mars.
- 8 mars : Journée internationale des femmes : Rassemblement à la CSN, à compter de 11 h 30, direction complexe Desjardins pour un lunch-in où nous dirons non à la taxe santé. De retour à 13 h 30
Le jeudi 3 mars, à 19 h 30, à la Maison des Arts de Laval, 1395, boulevard de la Concorde Ouest, la TCLCF présente *Amours, gourmandises et autres maladresses* par Les Casseroles.
- Devenir personne formatrice... Ça m'intéresse ! : et formulaire de candidature formatrices et formateurs des conseils centraux. Le CCMM recherche des militants pour les sessions de formation.
- Un réseau d'entraide dans mon syndicat... : Formation les réseaux d'entraide les 23 et 24 mars.
- Soirée de réflexion sur l'impact des grandes fondations : le mercredi 6 avril, salles A et B au sous-sol de la CSN, de 18 h à 20 h. Invités : Michel Parazelli et Carol Gélinas.
- Défi-Climat : Invitation aux syndicats de s'inscrire au Défi-Climat

Documents présentés lors de la dernière assemblée :

- 5 à 7 organisé par le CASS :
Sur les conséquences du rapport Camiré, le 23 mars au lieu du 16 mars.
- Formation condition féminine : les 28 et 29 mars au lieu des 22 et 23 février.
- Session d'accueil pour les nouveaux délégués : le 4 mai avant l'assemblée mensuelle, à 17 heures, à la salle Michel-Chartrand.
- La fierté d'apprendre à Montréal : du 2 au 10 avril.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Janick Rousseau
appuyé par Simon Beaulieu**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 9 h 50.

Gaétan Châteauneuf
Président

Dominique Daigneault
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 65

Femmes : 27

Hommes : 38

Officiel-les : 65

Substituts : 0